CLASSE PRÉPARATOIRE DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS DE LYON

LIVRET DE L'ÉLÈVE 2014|2015

5, place du Petit-Collège, F–69005 Lyon
04 78 92 94 57 *www.prepa-lyon.net* *prepa@ensba-lyon.fr*

SOMMAIRE

3
Présentation
6
Emploi du temps
8
Pédagogie
12
Matières enseignées et contenus
18
Pratique
23
Contacts & colophon

PRÉSENTATION

Introduction

L'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon dispense, en complément des cursus d'enseignement supérieur en art et design, les enseignements de la classe dite « préparatoire ».
L'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon est un établissement public de coopération culturelle dédié à l'enseignement supérieur artistique et à la recherche en arts visuels. Elle est habilitée par l'État et reçoit le soutien de la ville de Lyon, du ministère de la culture, de la direction régionale des affaires culturelles et du conseil régional Rhône-Alpes.

Située en centre-ville, quartier Saint-Jean, dans les locaux de la mairie annexe du 5e arrondissement, la classe préparatoire de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon assure une formation de base générale pour l'admission aux établissements d'enseignement artistique supérieur.

Cette classe est intégrée au réseau national des classes préparatoires publiques au sein de l'association APPEA (Association des responsables des classes préparatoires publiques aux écoles d'arts) — voir sur le site : *www.appea.fr*

L'enseignement

Théorique et pratique, il comprend environ 35 heures de cours hebdomadaires, dispensés de septembre à mai. Ce temps plein est entièrement consacré à des ateliers et des cours encadrés : histoire de l'art classique, moderne et contemporain et culture générale, dessin / couleur / peinture, dessin : corps, architecture, design, volume, pratiques plastiques contemporaines, photographie, outils numériques, anglais, A.V.A. (analyse, verbalisation, argumentation). La classe préparatoire étant localisée à proximité du site des Subsistances, les élèves ont la possibilité de profiter des équipements de l'ENSBA. Les échanges avec l'école sont aisés et nombreux, certains cours ayant lieu dans les locaux de l'ENSBA : les cours de photographie, les sessions techniques (applications numériques, initiation aux techniques de l'impression).
Par ailleurs, les élèves ont accès à la bibliothèque de l'ENSBA pour leurs recherches avec prêt possible des livres.
Ils suivent également un cycle de conférences à l'ENSBA.

Des événements spécifiques ponctuent l'année scolaire :
– Workshops avec des artistes ;
– des temps choisis de pédagogie « hors les murs » : implication de nos élèves et des enseignants dans les évènements culturels et artistiques portés par les structures culturelles de Lyon : conférences à l'Institut d'Art Contemporain, rencontre d'artistes, biennale d'art contemporain et de la danse, *etc.* ;
– un voyage d'étude en vue de confronter les élèves aux diverses formes artistiques ;

– une rencontre en janvier avec des élèves de promotions antérieures engagés dans un cursus d'études artistiques afin d'échanger leurs expériences.

Enfin, une organisation évolutive du planning des enseignements permet de prendre en compte la progression des élèves et la diversité des approches pédagogiques.

Les objectifs de la formation

Une aide à l'orientation artistique

La dynamique pédagogique de cette année d'initiation et de formation aux arts plastiques et visuels favorise une approche créative et individualisée. Elle permet une préparation efficace aux différents concours et l'affinement d'orientations artistiques. En effet, les choix d'orientation sont multiples (beaux-arts, arts appliqués, architecture, design, université, arts décoratifs…). La classe préparatoire est à la fois une année d'initiation et d'expérimentation de pratiques plastiques et une année de réflexion et d'aide à l'orientation, guidée par une conduite personnalisée auprès de chaque élève.
Public : de 18 à 25 ans et classe de 30 personnes.

Les acquis visés

- Se familiariser avec les outils techniques ;
- approcher des modes d'expressions plastiques multiples et variés ;
- développer la curiosité et la personnalité ;
- s'ouvrir aux champs artistiques contemporains ;
- apprendre à donner du sens, à verbaliser et à mettre en forme son travail ;
- acquérir des connaissances culturelles et artistiques conduisant l'élève vers un choix délibéré de sa future spécialisation.

Le travail et son évaluation

Le travail des élèves est organisé par chaque enseignant.
Les élèves s'engagent à respecter les consignes données et à travailler dans le respect des autres. La classe préparatoire n'est pas sanctionnée par un examen en fin de cursus. La réussite aux concours présentés constitue le principal enjeu de cette année. L'évaluation du travail des élèves se fait sous forme de contrôle continu par chaque enseignant au sein de son cours. Deux moments de bilans plus collectifs sont prévus en décembre et en mars. Ces bilans prennent la forme d'un entretien individuel avec un groupe d'enseignants autour d'une installation des travaux produits par chaque élève. Ils sont l'occasion de mesurer le parcours engagé par chacun, de l'analyser, de faire part du jugement porté sur le travail et d'engager une discussion sur les choix d'orientation. Ils permettent à chaque élève de présenter l'ensemble de ses travaux devant un jury dans une mise en situation préparant aux entretiens oraux des concours d'admission. En cas de travail jugé insuffisant, de résultats trop pauvres, d'un investissement trop faible, l'élève se verra ainsi alerté à temps pour réagir.

Critères d'évaluation

Les études artistiques sont exigeantes et réclament un réel engagement de la personne. Les critères qui président à l'évaluation des élèves tout au long d'un cursus d'enseignement artistique supérieur sont les suivants :
– L'acquisition des bases et des outils conceptuels indispensables à la poursuite des études, une familiarisation avec les différents outils techniques proposés ;
– le développement d'une capacité de travail et de recherche personnelle ;
– la capacité d'analyse ;
– la curiosité, l'ouverture sur le monde ;
– le respect du contrat pédagogique (présence aux cours ; investissement dans le travail, participation à la vie de la classe…).

EMPLOI DU TEMPS

Planning d'Anthony Musso

Responsable, coordination pédagogique
lundi de 8 h à 13 h
mardi de 8 h à 13 h
mercredi de 14 h à 18 h (P.P.C.)
jeudi de 14 h à 18 h (A.V.A.)

Planning de Jean-Claude Chausse

Coordination administrative
lundi de 9 h à 18 h avec une pause repas d'une heure trente
mardi de 9 h 30 à 18 h 30 avec une pause repas d'une heure trente
mercredi de 9 h à 18 h 30 avec une pause repas de deux heures
jeudi de 9 h 30 à 19 h avec une pause repas de deux heures
vendredi de 9 h à 18 h avec une pause repas d'une heure trente

Déroulement de l'année scolaire

Les concours d'entrée dans les écoles d'arts débutant pour certains dès le mois de mars, l'année préparatoire est courte.

Les cours se déroulent sur deux semestres
1er semestre : du 2 septembre au 20 décembre 2014
2e semestre : du 6 janvier au 30 avril 2015
Matinée des anciens le samedi 22 février le matin.
Fin des cours le 26 avril.
Un suivi individuel sur rendez-vous est prévu jusqu'au 30 mai.

Vacances
Noël du vendredi 21 décembre après-midi au lundi 6 janvier le matin

Concours d'entrée dans les écoles supérieures d'arts
Chaque école fixe librement ses dates de concours d'entrée. Les concours peuvent se dérouler à partir du mois de mars et jusqu'au mois de juin. Certaines écoles proposent également des sessions en septembre.

Les dates des différents concours seront disponibles à la classe préparatoire dès qu'elles auront été diffusées.

Planning (mode d'emploi)

Attention, ce planning subira très certainement des modifications au gré des événements ponctuels et imprévisibles de l'année. Vous serez informés au fur et à mesure et devrez les noter sur votre planning. Pour autant il vous donne déjà une vision précise des rythmes et organisations de la classe préparatoire.

Vous avez un planning qu'il vous faudra consulter toutes les semaines avec attention. En effet sa particularité tient au fait qu'il ne se compose

pas vraiment d’une semaine-type répétée sur l’ensemble de l’année. Sessions, cours en demi-groupe ou classe entière, durée de cours variables suivant les conférences à l’ENSBA, cours d’une même matière parfois de 4 heures ou d’une journée ou sur deux jours complets, etc. Des variations parfois minimes s’opèrent à l’intérieur de chaque semaine.

Prenez en compte toutes ces modifications ponctuelles.

Outils pédagogiques

1. Les carnets de routes (mémoires, recherches…)

Outil indispensable pour mémoriser et pour nourrir votre réflexion, il vous accompagne dans tous vos déplacements.
À vous de le personnaliser. Néanmoins, voici quelques conseils :
– Faites un choix pratique, visez la solidité, évitez les feuilles volantes, pensez à sa maniabilité, *etc.* ;
– ce carnet n'est pas un recueil de flyers ou autres cartons, ne l'encombrez pas de documents « parasites » ;
– organisez-le en grande section, conférences, expositions, lectures, références (dans les différents champs artistiques, cinéma, danse, théâtre, musique, littérature, art).

Conférences

Toujours indiquer l'auteur, son titre, sa fonction, la date et le lieu de son intervention. La prise de notes est un exercice difficile auquel il faut s'entraîner. Prendre en notes le plan ou la trame de la conférence généralement donnés par l'intervenant, dans tous les cas, le sujet ! Relevez ensuite les idées importantes dégagées par l'auteur ainsi que les références indiquées (noms d'artistes, de philosophes, *etc.*). Après la conférence, n'attendez pas trop pour reprendre vos notes, les travailler, les compléter par vos propres recherches (biographie de l'auteur ou des artistes cités, bibliographie sur le sujet abordé, *etc.*).

Expositions

Comme précédemment, toujours indiquer le lieu et la date de l'événement, son titre, le nom de l'artiste ou des artistes. Soyez précis en relevant aussi les titres des œuvres, date, lieu de conservation, éventuellement le médium et les techniques. Notez vos impressions. Ensuite retravaillez, par exemple en bibliothèque, pour mieux connaître et comprendre l'œuvre de tel ou tel artiste.

Lectures

Elles sont tout autant indispensables que vos visites d'exposition. Consignez dans cette rubrique vos lectures, toujours référencées, presse nationale et internationale, presse spécialisée dans le champ artistique, essais, littérature, philosophie, histoire de l'art. Synthétisez-les, dégagez les idées essentielles, réagissez, donnez votre point de vue. Ces notes de lecture vous seront précieuses tout au long de votre cursus et sans doute au-delà !

Références

Cette partie est la plus personnelle parce qu'elle témoigne de votre engagement personnel dans le champ artistique, de vos motivations.

C'est votre curiosité, votre soif de découvertes que restitue ce chapitre. Restez précis, le plus complet possible.
Ce carnet de notes sera regardé avec les enseignants 4 fois dans l'année. L'organisation de ces moments vous sera donnée en début d'année.

2. Revue de presse dans le domaine artistique

Deux fois par mois dans le cours A.V.A., vous devrez conduire une revue de presse sur une actualité artistique, littéraire, etc.

Choix d'une exposition, d'un artiste, d'une œuvre, d'une architecture, etc., vus, lus…

Elle devra traduire votre point de vue sur l'actualité choisie et vous devrez réfléchir à la nature de votre choix.

Lire les journaux, les revues d'art : (ils sont disponibles à l'ENSBA).

Avant tout, pour alimenter votre revue de presse artistique, il vous faut trouver plusieurs sources :
A. Elle doit durer 10 minutes ;
B. Expliquer au début de votre revue le pourquoi du choix de votre sujet et le pourquoi du choix de vos sources ;
C. Indiquer la nature de vos sources : officiel, non officiel, etc. ;
D. Il faut structurer votre propos. Établissez un plan de ce que vous avez à dire ;
E. Dans votre revue de presse artistique, illustrer avec un ou des documents peut s'avérer nécessaire (illustration, photos…). Si vous anticipez suffisamment votre travail, vous pouvez faire des copies à la prépa ;
F. Enfin, nous vous demandons de laisser une trace écrite et documentée (non manuscrite) de votre revue de presse artistique. Elles seront compilées dans un classeur et pourront ainsi être consultées à tout moment par chacun.

3. Conservation, archivage : mémoire du travail

Dès le début de l'année, en prévision des séances en entretien individuel et / ou petit groupe et de la session en mars avec Sarah Bahr, il vous faut tout garder, « engranger » les essais, traces, recherches de toute nature dans un « contenant » à choisir (pochette, carton ou boîte, etc.). Pas de format standard imposé.

4. Pistes pour le dossier des concours

Il doit être pensé au niveau des contenus, de son organisation interne et sa présentation, de l'argumentation qui l'accompagne. Il doit être pensé à tous ces niveaux de la façon la plus personnelle possible.
Il n'y a pas de modèle à suivre. Vous risqueriez le formatage. La seule consigne à respecter est la sobriété (support blanc, simple), l'efficacité dans la manipulation et la justification des choix posés puisque tout est signifiant. Discutez de vos choix avec les enseignants. L'ensemble ne doit pas présenter un aspect trop contraint, rigide.

Les contenus

Vous devez bien sûr faire état de vos acquis techniques, mais vous devez montrer surtout dans vos productions votre capacité à être pertinent, singulier tous médiums et champs artistiques confondus.

– Tâchez d’aller le plus loin possible dans l’aboutissement de vos travaux. La qualité de leur documentation est importante (prises de vue : netteté, composition, éclairage, *etc.*) ;

– par ailleurs, en plus des travaux les plus aboutis, il est intéressant de montrer aussi vos expériences, vos tentatives dans quelques domaines que ce soit. En effet, un dossier n’est pas un objet fini en soi. Il laisserait supposer que vous avez fait le tour de la question artistique ! Dans ces expériences les jurys peuvent trouver des particularités thématiques, plastiques qui peuvent dire beaucoup sur les capacités créatives et réflexives d’un élève ;

– les carnets de notes, références, recherches seront présents. Il montre également votre volonté d’ouverture et de recherche.

Organisation interne du dossier et présentation

Réfléchir à :

– Comment s’agencent les différents éléments de votre dossier ? Quelles logiques choisissez-vous ? Quel type de classement ? Quels rythmes ? Quels passages d’un travail à l’autre ?

– Allez-vous dissocier la partie technique de la partie plus engagée au niveau expression et réflexion ? Ou bien créer des passerelles dans un parti pris assumé ?

– Les formats sont à définir en fonction des travaux. Des supports sont-ils nécessaires à chaque fois ?

– Pour les croquis (modèle vivant, couleur et archi) demandez aux enseignants concernés les choix à faire. Les carnets de croquis peuvent être présents. Ce qui ne vous empêche pas d’extraire et de présenter (comment ?) certains dessins et / ou planches plus abouties.

L’argumentation

Sur chacune de vos réalisations est incontournable. Pensée en amont, elle posera le sens, la / les réflexions induites par vos choix. Sans énoncer systématiquement des références en relation avec chacun de vos travaux, il faut les trouver, les mémoriser pour en parler si l’on vous interroge. Elles doivent bien entendu être justifiées. À vérifier avec les professeurs.

Le « travail personnel »

Plutôt qu’un sujet choisi un peu au hasard, il s’agit de repérer et de puiser dans l’ensemble des travaux effectués sous l’impulsion des enseignants des thématiques, des idées et / ou des choix plastiques bien spécifiques et personnels pour chacun.

Analysez vos productions et vous verrez que déjà probablement

un / des sujet / s peuvent se dégager. Certains ont fait des choix dans leur note d'intention qui sont déjà en correspondance avec ce qui affleure dans les travaux plus dirigés. Faites des connexions, des liens. Cela enrichira votre recherche.

D'autres butent sur leur choix de note d'intention. Parlez-en aux professeurs. Ils peuvent vous aider à « décrypter » ce qui est en devenir dans vos travaux. C'est sur cette base que vous allez pouvoir évoluer dans ce travail en autonomie.

Équipe pédagogique pour l'année scolaire 2014 | 2015

Derek Byrne, Géraldine Kosiak, Sylvie Lagnier, Anthony Musso, Thierry Odin, Émilie Peythieu, Amandine Quillon, Marie Valorge

MATIÈRES ENSEIGNÉES ET CONTENUS

Histoire de l'art classique, moderne et contemporain + culture générale → Sylvie Lagnier

De la conception de l'art du quattrocento de Giotto à celle des artistes du 21e siècle : une approche historique et contextuelle avec un regard plus transversal posant la question de la perméabilité des enjeux esthétiques et plastiques. L'objectif du cours vise l'acquisition des bases de l'histoire des Arts en dégageant les principaux enjeux artistiques. Axé sur la méthode de travail et sur la méthodologie de l'analyse, le cours s'appuie sur des exemples emblématiques de la création artistique, mais aussi de l'histoire des idées afin de dégager des outils de base préalables à la connaissance et à l'analyse de l'art contemporain, ainsi qu'à l'engagement de la réflexion de l'élève par rapport à son futur travail personnel.

Le cours s'inscrit dans l'histoire, un cadre chronologique nécessaire pour appréhender les principaux présupposés conceptuels et matériels mis en œuvre dans les processus artistiques ; situer le contexte général du travail de l'artiste ou d'un mouvement, son inscription culturelle, institutionnelle et sociale.
Les questionnements propres à l'art et à la création actuelle sont abordés en privilégiant des approches thématiques et transversales afin de construire une perception critique du monde contemporain.

Cours A.V.A. → Sylvie Lagnier et Anthony Musso

Argumentation, Verbalisation, Analyse. Temps d'échange et de dialogue, ce cours animé par deux professeurs a pour objectif de familiariser les élèves aux méthodes de l'analyse des composants d'une œuvre d'art actuelle et/ou de leurs travaux. Cette approche développe leur capacité à formuler verbalement ce qui est en jeu dans leur production, c'est-à-dire, soutenir son point de vue, affirmer ses choix, amener et justifier ses références afin de définir la singularité de leur travail. Deux axes sont ainsi privilégiés, d'une part susciter le questionnement, mettre en doute les présupposés de l'art, interroger les relations techniques et intentions, d'autre part conduire l'étudiant à interroger sa pratique, apprendre à construire un argumentaire et à situer son projet.
C'est aussi un temps privilégié pour définir des champs de recherches et trouver son vocabulaire.

En outre, pour gagner en efficacité, cet apprentissage doit s'accompagner d'une connaissance des lieux de diffusion, d'une rencontre physique avec les œuvres et d'une perception globale de leur mise en espace. À cette fin, sont alternées des présentations orales, individuelles et personnelles en atelier et des visites d'exposition au sein de musées, centres d'art et galeries

où les étudiants en binôme proposent l'analyse d'une œuvre sans préparation préalable : s'entraîner au voir, utiliser le vocabulaire avec précision, se familiariser avec la grammaire formelle.

Dessin – peinture → Émilie Peythieu

Le dessin, la peinture mémorisent en deux dimensions une suite de gestes. L'image incomplète obtenue bien que visible d'un seul regard condense les mouvements et les vitesses nécessaires à sa réalisation.
Déplacements, respirations, hésitations, rythmes, tout y est inscrit.

L'atelier Dessin – peinture propose d'acquérir une meilleure compréhension des moyens de fabrication des images et d'appréhender leurs possibilités expressives.

Il s'agira de vous permettre de faire l'expérience pratique des différents enjeux liés au dessin et à la peinture à travers la facture de vos productions, de l'histoire du médium, ainsi que d'une approche critique du monde qui vous entoure.

Il vous sera demandé de comprendre en acte l'interrelation constante entre pratique et théorie. Plutôt qu'attendre des solutions aux différents problèmes que vous identifierez, une clef miraculeuse, cet atelier vous donnera une cartographie du savoir plastique, ses reliefs, ses contours, ses chemins ou précipices.

Vous développerez ainsi un parcours personnel autour des problématiques de représentation, basé sur vos recherches personnelles comme sur la dynamique d'un fonctionnement collectif.

Dessin : corps, architecture et design(s) → Thierry Odin

Dessin : corps. « Du vivant au mouvement »
Temps de pose variés, réduits ou longs, le sujet est immobile mais vivant. La main doit vivre, appuyer, relâcher, analyser les informations vues avec acuité et rapidité. Le vivant doit inspirer / transpirer le dessin. Plus tard dans l'année, vivants et en mouvement, il s'agira de capter : drapés, animaux, feuillages.

Moyens : Crayons, sépias, sanguine, pastels gras ou secs, craies, encre de chine et divers jus sur divers papiers

Dessin : architecture. « Du construit au vivant »
Observer et dessiner ce que l'on voit, jusqu'à ce que l'on dessine rigoureusement ce que l'on observe (architectures, espaces, végétations diverses). Apprendre à lire les modénatures. À chaque dessin, s'interroger sur les notions de mise en page, cadrage, hors champ, *etc.* Il y aura aussi le dessin de plans comme outil de représentation d'une réalité présente ou à venir. Un plan comme outil graphique et plastique.

Moyens : crayons, feutres, stylos, crayons de couleur (aquarellables, si possible), mais aussi aquarelle sur papiers en correspondance ou en décalage.

Design(s) : « Vivre c'est habiter »
De l'anonymat à la personne, élaborer des conceptions diverses

et anodines à l'aide de croquis, approche d'une représentation des idées en plans. Production mais aussi détournement de plans. Analyser notre rapport au réel afin de reprendre nos codifications et de faire émerger une sensibilité et un concret spécifique. Conception et réalisation de maquettes principalement à l'aide de papier plié, mâché, de carton d'emballage et de carton plume.

Pratiques plastiques contemporaines → Anthony Musso

L'enseignement des pratiques plastiques contemporaines privilégie la diversité des pratiques, la multiplicité des champs d'expérimentations et la transversalité des disciplines artistiques.

Cet espace de production est aussi source de débat et d'échanges critiques individuels et collectifs. L'engagement artistique de chaque élève est mis à l'épreuve, pour lui permettre progressivement de se construire un langage artistique singulier : mots, formes, matériaux, échelles, espaces…

Le travail en atelier, ainsi que les séances d'accrochage (de travaux), permettront à l'élève de se confronter aux questions de construction / production et de mise en espace du travail, ainsi qu'à la communication de celui-ci dans les contextes de l'art.

Enfin, une documentation de chaque proposition sera effectuée, afin de constituer un dossier personnel adapté à chaque élève.

Photographie → Amandine Quillon

Le cours de photographie sera dans un premier temps l'apprentissage de la technique liée au médium, en commençant par l'argentique. Découvrir la mécanique d'un appareil réflexe, de la prise de vue, au développement des négatifs au tirage sur papier, les élèves débutent l'année par une initiation au laboratoire noir et blanc.

Toute cette année sera un aller-retour entre technique, pratique et théorie, nous aborderons les grands courants, mouvements et écoles de la photographie. Régulièrement nous ferons des lectures d'images, soit de la production des élèves soit d'un photographe contemporain.

Quels sont les différents registres d'une image et quels sont les moyens pour les appliquer ? De la photographie documentaire, en passant par le photojournalisme, à la mise en scène, nous verrons diverses manières de fabriquer des images, et par la lecture d'image pouvoir les comprendre et les décrypter.

L'objectif de ce cours sera de faire émerger un début de pratique personnelle appliquée au médium photographique.

À chaque rendu de sujet, l'élève devra présenter un corpus d'images ou une série accompagnés d'une note d'intention. Des temps d'accrochages et de présentation collective sont prévu dans l'année afin que chaque élèves expérimentent les enjeux d'une mise en espace des photographies et une prise de parole en public. Mettre en relation des images dans un espace, les faire dialoguer, choisir un format, un papier, un dispositif d'accrochage font autant font parti du médium photographique.

Les élèves ont des initiations à la photo de studio, en début d'année afin d'être autonome pour documenter leur travaux, dossiers et performances.

Mémoire du travail → Géraldine Kosiak

Un double objectif :

Il s'agit d'abord, à partir d'une réflexion sur les fondements de la théorie du signe, d'aborder la manière dont texte et image peuvent s'articuler, ce qui sera l'occasion de multiples explorations, de la stylisation de pictogramme à la narration graphique, en passant par l'illustration.

Dans un deuxième temps, nous nous pencherons sur le rapport à l'archive, en tentant de comprendre comment cette tendance à la documentation irrigue non seulement la praxis de multiples artistes contemporains, mais encore qu'elle est à la base de toute une esthétique de la trace et du processus. Ces recherches devront se cristalliser dans un travail personnel de plus grande envergure, réalisé lors du stage en décembre.

D'une manière générale, ce cours se veut aussi l'occasion d'entamer une réflexion critique sur la place du langage dans l'art contemporain, entre commentaire et para-texte, support de performance ou d'installation, à la fois centre et périphérie de la production artistique.

Anglais → Derek Byrne

Le programme d'anglais développe plusieurs objectifs :

– Le premier objectif est d'ordre linguistique : pour tous il s'agit d'évaluer les niveaux de départ pour ensuite organiser le cours autour de groupes de niveaux et / ou de compétences linguistiques. Aucun pré-requis linguistique n'est demandé.

La grammaire sera abordée selon les besoins de chaque groupe de niveau et aura pour but de consolider les connaissances déjà acquises et de les développer ultérieurement.

D'un point de vue lexical, un vocabulaire très divers dans les domaines de l'art et de la culture sera étudié dans le but de construire progressivement un lexique adapté aux choix d'orientation éventuels de chaque élève et qui leur permettra de faire des recherches tout au long de l'année en utilisant des supports en anglais.

Les 4 compétences linguistiques développées sont : expression et compréhension écrites et orales avec une insistance particulière sur les compétences orales pour pouvoir principalement améliorer la confiance et la spontanéité dans la pratique de l'anglais oral.

Les supports pédagogiques seront divers, modernes et récents : audiovisuel, textes, mise en situation, permettant ainsi de confronter les élèves à une actualité pertinente des pays anglophones.

– Un deuxième objectif sera la préparation des élèves dans les recherches qu'ils seront amenés à faire pour les autres cours et dans un deuxième temps, d'avoir une autre vision de leur travail

en vertu du fait qu'en utilisant une autre langue, ils vont systématiquement avoir un regard nouveau sur leur production et la production des autres. Ils développeront la capacité à présenter leur travail et leur démarche artistique personnels en anglais.
– Le dernier objectif est de préparer les élèves à des concours qui comportent une épreuve en anglais ou à des concours étrangers.

Outils numériques → Marie Valorge

Le cours outils numériques se déroule sur 1 mois en début d'année scolaire. Il a lieu dans les locaux et avec l'assistance du personnel de l'École des beaux-arts. À leur arrivée en classe préparatoire les élèves ont une connaissance et un usage plus ou moins étendus de l'outil informatique et de ses applications. Il s'agit donc de les faire travailler en commun sur des bases souvent méconnues par tous : l'histoire de l'informatique, le fonctionnement de l'ordinateur ; la rédaction de textes, la typographie et les mises en page ; les images numériques ; l'importation, le traitement et l'exportation des données.

En plus des cours, des exercices sont proposés aux élèves ainsi qu'un travail personnel qu'ils doivent développer en parallèle pendant ce mois de septembre. Il ne s'agit alors pas de les mener à utiliser l'ordinateur comme un outil de création mais comme un outil d'application : un outil de recherche, de classement et de publication. À la fin du mois de septembre, chacun d'entre eux doit être autonome par rapport à un usage standard de l'informatique dans les études artistiques : faire des recherches, rédiger des travaux théoriques, mémoriser des travaux plastiques, ordonner et présenter convenablement l'ensemble. Et ils ont les clés pour aller plus loin, plus tard, si l'évolution de leur travail prend cette direction (publication presse, publication web, dessin vectoriel, animation…).

Bibliothèque, centre de documentation

La bibliothèque de l'École nationale supérieure des beaux-arts est située au 2e étage. Horaires d'ouverture du lundi au jeudi de 9 h à 19 h 30, le vendredi de 9 h 30 à 18 h. Pendant les vacances scolaires, elle est ouverte de 9 h à 17 h (fermeture l'été).

Son accès est strictement réservé aux élèves et aux enseignants de l'ENSBA, ainsi qu'aux élèves de la classe préparatoire. Une carte d'emprunt est remise à chaque élève en début d'année, valable pour l'année scolaire. Les conditions d'emprunt sont les suivantes : les écrits d'artistes, les ouvrages théoriques, les romans et la poésie, les bandes dessinées peuvent être empruntés pour 3 semaines ; les monographies d'artistes (maxi : 3), les CD, les DVD et les vidéos sont empruntables sur une semaine (maxi : 1 CD audio, 1 CD-ROM et 2 DVD). Certains documents (magazines, revues, catalogues d'expositions, dictionnaires, encyclopédies et guides pratiques) sont à consulter sur place et ne peuvent être empruntés. Pôle associé à la bibliothèque municipale de Lyon, elle bénéficie de ses outils et de son système de catalogage mais a fait l'objet d'une réflexion

particulière afin d'adapter son plan de classement aux nécessités pédagogiques de l'école. La bibliothèque dispose de deux réseaux informatiques différents, celui de la bibliothèque municipale et celui de l'école. Elle est équipée :
– De deux postes de consultation du catalogue informatisé ;
– de trois macs et de deux scanners pour le travail sur place, la consultation libre d'Internet ou des documents numériques ;
– d'un réseau wi-fi et de prises ethernet pour les portables ;
– d'un combiné tv-magnétoscope-dvd, d'une tv avec lecteur dvd et d'une platine audio.
Elle propose en outre l'accès à 6 bases de données en ligne, spécialisées en histoire de l'art, permettant la consultation de la presse internationale ou l'accès à une encyclopédie.
Elle est organisée en quatre espaces distincts :

L'espace d'accueil espace de renseignement et d'accueil, ce lieu de passage accueille aussi les quotidiens nationaux ainsi qu'une documentation relative aux conférences hebdomadaires. Derrière la banque de prêt se trouvent aussi les collections audiovisuelles. Geneviève Gilles et Martine Charmasson sont chargées de cet accueil. De part et d'autre de l'espace d'accueil, se trouvent les deux salles principales :

La salle d'actualité espace d'information, ouvert sur la vie de l'école, lieu d'échanges entre les étudiants, les enseignants, les intervenants… Elle contient la presse internationale, les magazines, la littérature contemporaine, la théorie : histoire de l'art, philosophie, sciences… Les catalogues d'expositions collectives, ainsi que des ouvrages classés par pôles thématiques : Photographie, Design, Graphisme, Mode…

La salle de lecture espace d'étude, c'est un lieu plus silencieux, conçu pour une lecture approfondie et un travail d'écriture au calme. Les monographies d'artistes sont conservées dans cette salle : tous les artistes se côtoient quel que soit leur champ d'intervention de façon à favoriser les approches transversales. Elle contient aussi les ouvrages de référence classés par mouvement, période, ou domaine artistique, les dictionnaires et encyclopédies ainsi qu'un fonds d'ouvrages à caractère iconographique.

Le bureau situé au fond de la salle d'actualité. Cet espace consacré à la gestion des collections est un lieu ouvert à toute demande de renseignement concernant la recherche documentaire. Dans ce lieu sont conservés les mémoires des étudiants et les livres d'artistes en consultation sur place. Corinne Vallin est la responsable de la bibliothèque, assistée de Carmen Bouet et de Véronique Fouilloux.

Admission

Bac requis. Inscription au concours d'entrée : une fiche d'inscription au concours est à retirer ou à télécharger fin janvier au moment de la journée « portes ouvertes » dont la date sera précisée ultérieurement sur notre site.

Ce dossier d'inscription au concours (40 euros) doit parvenir au secrétariat avant le 30 avril 2015.

Concours

2, 3 et 4 juin 2015 (date à préciser en fonction du nombre des inscrits).

Admissibilité : épreuves écrite et plastique, admission : le jury évalue les connaissances, la curiosité et la motivation du candidat au cours d'un entretien. La présentation d'un dossier de travaux permet d'évaluer ses potentialités. La décision du jury est sans appel.

Inscription à la classe préparatoire

Pour l'année 2014|2015, le montant global des droits d'inscription est de 792 euros.

Les nouveaux élèves doivent faire parvenir au secrétariat leur dossier de pièces administratives au plus tard le 21 juin avec un premier chèque de 200 euros non remboursable (sauf en cas d'échec au bac). Le complément des droits d'inscription sera demandé lors de l'inscription définitive fin août.

Frais de scolarité

Outre les frais d'inscription annuels, les frais de fournitures et matériels sont à la charge des élèves.

Statut des élèves

Les élèves n'ont pas l'accès aux bourses. En effet, cette classe préparatoire ne délivrant pas de diplôme, les élèves ne bénéficient ni du régime étudiant, ni du régime de sécurité sociale étudiant. Pour bénéficier d'une protection sociale, s'ils ne sont pas ayant-droit de leurs parents, ils doivent contacter leur caisse primaire d'assurance maladie et présenter leur certificat de scolarité.

Vie scolaire

La classe préparatoire est située au 8e et dernier étage de la mairie annexe du 5e arrondissement de Lyon, dans la zone piétonne du Vieux-Lyon, en centre-ville. Elle est située à proximité de la gare St-Paul , des quais de Saône et accessible par le métro (ligne D et station St-Jean), la ligne de bus nº 31 depuis la gare de Perrache (arrêt Romain Rolland) ou le terminus du bus C3 depuis la gare de la Part-Dieu. Une station Vélo'v se tient sur le quai Romain Rolland, face au pont Maréchal Juin. Des emplacements pour les vélos existent

en bas du bâtiment et le stationnement des voitures est prévu sur le quai de Saône (accès possible au bâtiment le matin jusqu'à 11 h). L'école est ouverte de 8 h 30 à 18 h 30 le lundi, de 8 h 30 à 18 h les mardi et vendredi et de 8 h 30 à 19 h les mercredi et jeudi. Elle est fermée pendant les jours fériés et les horaires d'ouverture seront précisés pour chaque vacance scolaire. Repas sur place possible (2 fours micro-ondes, une cafetière et une bouilloire électriques, un réfrigérateur sont à la disposition des élèves).

Information, affichage

Un grand nombre d'informations internes ou externes à la classe préparatoire sont transmises par les différents panneaux d'affichages situés dans le couloir. Devant la grande salle de cours, les plannings, les emplois du temps, les conférences à l'ENSBA et toutes les informations pédagogiques y sont affichés. À l'accueil, les revues (Beaux-Arts, Art Press…), les magazines et les informations locales sont disponibles sur le présentoir ou sur le « comptoir d'entrée », de même qu'une compilation mensuelle des vernissages, expositions et manifestations à ne pas manquer dans la région lyonnaise est affichée. Enfin, les cartons d'invitation aux expositions sont accrochés dans le couloir.

Affaires et travaux personnels

Les cartons à dessin, matériels et travaux personnels ne doivent pas être laissés à l'abandon, mais emportés ou rangés dans les étagères prévues à cet effet. Avant chaque bilan trimestriel, un rangement général des locaux est effectué et, en fin d'année, les étagères seront vidées, de même que les objets et travaux personnels emportés.

Matériel et propreté des locaux

Chacun se fait une obligation de respecter scrupuleusement les locaux et le matériel mis à disposition des élèves par la classe préparatoire. Toute dégradation volontaire dont le responsable est identifié fera l'objet d'une réparation.

L'enseignant et les élèves veillent à la fin du cours à ce que la salle soit en ordre et propre : chevalets rangés, tables et éviers nettoyés, matériels placés dans les étagères… Cette remise en ordre des salles à la fin de chaque occupation ne se confond pas avec l'entretien des locaux qui est prévu les lundi, mercredi et vendredi en fin de journée par un personnel spécialisé. Tous les élèves doivent participer à ce rangement.

Prêt de matériel et assurances

L'emprunt de matériel est limité et réservé à un usage pédagogique ; il doit être validé par un enseignant et l'élève s'engage à rendre lui-même le matériel emprunté à la date et l'heure prévue. En cas de restitution du matériel en dehors des délais prévus ou par une autre personne que l'emprunteur, l'élève s'expose

à une interdiction temporaire ou définitive de prêt.
Il est personnellement responsable du matériel emprunté. La classe préparatoire n'est pas responsable des éventuelles pannes du matériel pendant la durée du prêt. Des dérogations éventuelles pourront être accordées lors de workshops, de sessions ou d'ateliers sous réserve d'un accord préalable entre les coordinateurs et les enseignants ou les intervenants.

Chaque élève doit fournir lors de son inscription ou de la rentrée scolaire une attestation d'assurance en responsabilité civile et individuelle accident valable pour l'année scolaire 2014|2015. En fonction de la demande du prêt, une assurance spécifique pourra être exigée.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur suivant est distribué lors de l'inscription définitive fin août et près avoir pris connaissance du règlement, les candidats retournent à l'école un exemplaire signé avec la mention « réglement lu et approuvé ».

La classe préparatoire de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon est située 5, place du Petit-Collège dans les locaux de la mairie annexe du 5e arrondissement. Elle a pour objectif de préparer les élèves aux concours d'admission dans les établissements d'enseignements artistiques supérieurs.

La classe préparatoire est un établissement sous la responsabilité du directeur de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon, M. Emmanuel Tibloux. M. Anthony Musso, responsable et coordinateur, est chargé de son fonctionnement. L'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon est un établissement public de coopération culturelle dédié à l'enseignement supérieur artistique et à la recherche en arts visuels. Elle est habilitée par l'État et reçoit le soutien de la ville de Lyon, du ministère de la culture, de la direction régionale des affaires culturelles et du conseil régional Rhône-Alpes.

Règles de fonctionnement de l'école

Article 1 : inscription

Les droits d'inscription sont votés par le conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle ENSBA Lyon sur proposition du directeur de l'École nationale supérieure. Les élèves de la classe préparatoire sont admis sur concours organisé en mai ou en juin, ouvert aux candidats âgés de 17 à 25 ans, titulaires du baccalauréat ou de niveau baccalauréat et candidats dans l'année.

L'inscription en classe préparatoire est effective lorsque le dossier administratif est complet (la liste des pièces à fournir est envoyée au lauréat avec les résultats). Ils doivent avoir réglé la totalité des droits d'inscription avant la date de la rentrée. L'administration de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon ne pourra restituer le montant des droits d'inscription quelle que soit la raison invoquée par l'élève ou ses ayant-droits. Les élèves de la classe

préparatoire ne bénéficient ni du statut étudiant ni du régime de sécurité sociale étudiant. Ils n'ont pas accès aux bourses.

Article 2 : organisation / calendrier

L'année scolaire est organisée en 28 semaines du 1er lundi de septembre au 1er vendredi de mai. L'assiduité est demandée jusqu'à cette date. Les congés scolaires sont les suivants : deux semaines à Noël. Le planning des cours est remis à chaque élève en début d'année scolaire. Chaque professeur indique avec précision le calendrier de la recherche et du travail qu'il propose. Ne seront évalués que les travaux et dossiers rendus à la date indiquée. Les élèves, lorsqu'ils sont répartis en groupes de travail, ne peuvent pas changer en cours d'année. Une fiche de notation regroupant l'évaluation de chaque cours est adressée à l'élève en décembre et en avril. Deux fois dans l'année ont lieu des épreuves de présentation de dossier, en temps limité, comme celles qui sont proposées dans les concours. En mai, un certificat de fin d'année sera remis à chaque élève qui aura suivi les cours avec assiduité.

Article 3 : discipline

Il est exigé des élèves une attitude correcte, le respect des personnes, des biens et des lieux. L'assiduité aux cours est obligatoire. Les retards seront pris en compte. En cas de retard, l'admission au cours nécessite l'accord de l'enseignant concerné. Les élèves doivent prendre leurs dispositions pour être présents à l'heure. Toute absence doit être signalée le jour même et justifiée. L'équipe éducative appréciera le bien-fondé de cette justification.

L'assiduité à tous les cours étant obligatoire, toute absence sera comptabilisée sauf dans les cas suivants :
– Maladie avec certificat médical (à adresser au secrétariat dans les 48 h) ;
– absence consécutive à un événement extérieur indépendant de la volonté de l'étudiant, et reconnu par l'établissement ;
– autorisation d'absence ayant fait l'objet d'une demande préalable auprès de l'établissement (convocations, service militaire, permis de conduire, fêtes religieuses légales, évènement familial…).
Quand un élève veut s'absenter d'un cours, quels qu'en soit les motifs et qu'elle qu'en soit la durée, il doit en demander l'autorisation au professeur concerné et lui faire signer un bon de sortie. Sans cette autorisation, l'école se dégage de toute responsabilité. Un état des absences sera effectué la semaine avant les vacances de la Toussaint : pour les élèves posant problème, il leur sera précisé que, si avant le premier bilan de décembre, aucun changement ne s'est opéré, ce sera l'exclusion.

Il est interdit de fumer dans les locaux de l'école. Les téléphones portables doivent être éteints à l'entrée en cours. L'établissement ne répond en aucun cas des objets personnels de l'élève.

En dehors du secrétariat, les locaux ne sont accessibles

qu'aux personnels et aux élèves. Les personnes étrangères à l'établissement n'y sont pas admises, sauf autorisation.
La classe préparatoire étant hébergée dans les locaux de la mairie annexe du 5e arrondissement, les élèves ne sont pas autorisés à circuler dans le bâtiment en dehors des salles et couloirs qui leur sont réservés. Aucun regroupement en dehors des pauses officielles n'est autorisé.

Article 4 : hygiène et sécurité

Toutes les règles de sécurité doivent être respectées :
– Locaux : voir organisation d'évacuation, participation aux exercices d'évacuation ;
– utilisation et rangement des produits inflammables ou toxiques ;
– interdiction formelle de fumer dans les locaux ;
– la propreté des sanitaires et des locaux doit être respectée ;
– toute prise de risque par imprudence ou négligence, entraîne la responsabilité de l'auteur ;
– tout non-respect de ces consignes peut entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Article 5 : sanctions

Les sanctions s'appliquent au comportement. Le non-respect de ce règlement, la provocation de troubles, la dégradation des locaux ou du matériel, les retards, les absences non justifiées exposent l'élève à des sanctions qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.
Toute détérioration des locaux et du matériel due à un mauvais usage de ceux-ci, tout vol de matériel ou de fourniture, entraînent le remboursement des frais de remise en état ou de remplacement par leurs auteurs, et exposent ceux-ci à des sanctions.
Les enseignants ont la responsabilité de l'ordre et de la discipline dans leur classe. En cas de problème grave ou persistant, ils saisissent le directeur.

CONTACTS & COLOPHON

Classe préparatoire de l'ENSBA de Lyon

5, place du Petit-Collège
F–69005 Lyon
☎ 04 78 92 94 57
FAX 04 72 00 11 70
→ *www.prepa-lyon.net*
✉ *prepa@ensba-lyon.fr*

Responsable Classe préparatoire, coordination pédagogique

Anthony Musso
✉ *anthony.musso@ensba-lyon.fr*

Coordination administrative

Jean-Claude Chausse
✉ *jean.claude.chausse@ensba-lyon.fr*

Direction

Emmanuel Tibloux

Administration

École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (ENSBA)

École nationale
supérieure
des beaux-arts
de Lyon

8 bis, quai Saint-Vincent
F–69001 Lyon
☎ 04 72 00 11 71
FAX 04 72 00 11 70
→ *www.ensba-lyon.fr*
✉ *infos@ensba-lyon.fr*

Design graphique → Clément Le Tulle-Neyret.
Composé en *Bau*, Christian Schwartz, 2004 ;
et en *Programme*, Maximage, 2013.